

FUTUR SANS ENERGIE NUCLEAIRE

Après le tremblement de terre et le tsunami, encore une catastrophe nucléaire. Le PEV est consterné des malheurs qui ont heurté le Japon. Maintenant la Suisse aussi doit revoir certaines options prises.

L'énergie nucléaire est à la une des discussions politiques. A l'heure actuelle, il est superflu de parler de nouvelles centrales nucléaires. Deux questions se posent: Que faisons-nous de nos centrales nucléaires et comment organisons-nous notre futur sans énergie nucléaire?

Deux stratégies s'imposent: Premièrement, il faut diminuer la consommation d'énergie. Il ne s'agit pas seulement de mesures d'économies classiques, mais aussi de renoncement. Deuxièmement, il faut développer toute la palette d'énergies re-

nouvelables, en commençant par l'énergie hydraulique et solaire. Les énergies fossiles doivent augmenter en prix, afin d'inciter à réduire la consommation globale d'énergie. Il est question, par exemple, d'introduire une taxe sur le CO2 ou alors d'opter pour la réforme fiscale qui prévoit de remplacer les charges salariales par une taxe sur la consommation d'énergie. Ces deux stratégies sont soutenues par le PEV.

Le PEV réagit au parlement

Les conseillères nationales du PEV ont fait, lors de la session de printemps, cinq propositions visant la problématique des centrales nucléaires. Marianne Streiff (PEV, BE) veut abandonner le plus vite possible la centrale de Mühleberg qui, du point de vue de la sécurité, a atteint le seuil critique. Elle veut également, dans le courant des trois prochaines années, mettre fin à Beznau I et II qui a plus de 40 ans d'âge. Puis, au travers d'une interpellation, Marianne Streiff veut aussi savoir quels sont les défauts que l'examen de sécurité, décrété par la conseillère fédérale Doris Leuthard, a révélés et s'il est possible d'y remédier.

De son côté Maja Ingold (PEV, ZH) s'intéresse à la surveillance. Elle estime peu convenable qu'il revienne à l'inspection de la sécurité nucléaire (LIFSN) de décider si une centrale nucléaire peut rester en service ou non. Après 40 ans de fonctionne-

ment ce serait au conseil fédéral de se prononcer annuellement sur une prolongation de l'autorisation de fonctionnement. Deuxièmement, Maja Ingold suggère que la LIFSN soit complétée par des spécialistes étrangers. Ceux-ci ne sont pas liés au milieu nucléaire et améliorent l'indépendance de l'autorité de contrôle.

Il nous incombe de montrer dès maintenant qu'un futur sans énergie nucléaire et une autonomie énergétique sont envisageables. Il faut se donner les moyens d'y parvenir. Finalement, les responsables politiques doivent inciter à une diminution de la consommation d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables. En tant que petit pays indépendant, nous devons reconnaître les signes des temps et faire bon usage de nos forces.



La centrale nucléaire de Gösgen: correspond-elle aux normes de sécurité?

EDITO



La prière au Palais fédéral

Depuis onze ans, je suis engagé, avec Beat Christen et Maria Wyss, dans la prière en faveur des parlementaires, muni d'une carte de visiteur.

« Où se trouve le pasteur? » demande un parlementaire. Il me voit et ajoute: « Est-ce que vous priez? » Je répons: « Précisément, oui. » « Alors, c'est le bon moment », conclut-il. Le vice-président d'un groupe a dit: « Quand vous êtes là parmi nous, nous sommes rassurés pour débattre des questions difficiles. »

La prière franchit les distances, mais ma présence au-milieu des parlementaires, la disponibilité, la confiance peu à peu établie, le vrai désir de les accompagner, de les aider même concrètement, ont leur importance! « J'étais auprès du roi pour l'aider et le soutenir » (Daniel 11, v.1).

Il ne se passe pas une semaine sans que j'entende des chrétiens de toutes confessions me dire: « nous prions pour vous au Palais fédéral. » Merci de tout coeur de votre appui. Tous ensemble, intercédons en faveur de nos Autorités fédérales, cantonales et communales et rendons grâce à Dieu pour notre nation helvétique.

Jean-Claude Chabloz,
Pasteur au Palais fédéral

J.A.B.

3000 Berne 7

Veillez annoncer vos changements d'adresse.

L'AVS BÉNÉFICIE DE L'HERITAGE

Le PEV lance une initiative « Taxation des successions importantes au profit de l'AVS ». Ainsi en ont décidé les délégués du PEV Suisse le 19 mars à Winterthur.

Le PEV va lancer l'initiative « Taxation des successions importantes au profit de l'AVS » en collaboration avec d'autres groupements. C'est ce qu'ont décidé les délégués du PEV Suisse le 19 mars à Winterthur par 98 voix contre 7.

Puisque l'espérance de vie augmente, l'AVS doit, à moyen terme, pouvoir compter sur plus de revenus. L'impôt national sur les successions et les donations apporte des recettes supplémentaires sans léser les salaires, sans augmenter la TVA et sans baisser les rentes.

Personne ne paie volontairement des impôts, cependant, la réticence est moins importante lorsque les impôts sont justes et que l'Etat fonctionne correctement. C'est pourquoi nous sommes en principe d'accord pour générer des recettes fiscales afin de pouvoir financer, par exemple, le réseau routier, la formation ou encore les prestations sociales.

L'AVS nous concerne tous. Aujourd'hui, elle est largement financée par les charges salariales. Beaucoup retirent de larges revenus en capital ou en rentes sans qu'aucun pourcentage ne soit reversé à l'AVS. Cela n'est pas juste.

Les employés ne doivent pas seulement participer au financement de l'AVS, ils sont également imposés sur leur salaire. Les gains boursiers, eux, ne sont pas considérés comme revenus dans la fiscalité, alors que les grosses et très grosses fortunes croissent principalement au moyen des bourses. L'impôt permet une correction majeure: lors des successions d'une génération à une autre, une partie de ces fortunes est dédiée à la communauté.

Impôt modeste et juste

L'impôt prévu sur les successions est modéré. Des exonérations importantes protègent les épargnants et les familles: les 2 premiers millions ne sont pas imposés et ce qui dépasse ce seuil est imposé à un taux unique de 20%. D'un point de vue international, cela reste également modeste. L'impôt est payé sur la masse successorale, ce qui fait que ce que je reçois en tant qu'héritier est déjà imposé et je ne dois plus aucun centime. Les parts des conjoints, et celles pour les œuvres de bienfaisance ne sont pas imposées. Les entreprises et les exploitations agricoles bénéficient d'allègements afin de ne

pas mettre en péril leur existence et les places de travail. Un tiers des recettes fiscales va aux cantons et deux tiers à l'AVS. Voici les éléments centraux de l'initiative que les délégués ont acceptée.

Le texte et le titre de l'initiative vont être fixés définitivement en collaboration avec les partenaires. La récolte des signatures débutera après un examen et une traduction formels de la part de la chancellerie fédérale, soit approximativement après les vacances d'été.

Le 29 mars 2011, le PEV NE ont tenu une conférence de presse pour présenter en suisse romande les grandes lignes de la nouvelle initiative populaire que le PEV a adoptée. Il en a profité pour rappeler les priorités en matière de fiscalité dans le canton de Neuchâtel: assurer un impôt équitable pour tous, supprimer les cadeaux fiscaux aux entreprises, se positionner dans la moyenne des cantons environnants et valoriser le statut des personnes mariées.

Heiner Studer a présenté l'initiative à Genève

Le vendredi 11 mars dernier, le PEV Genève accueillait Heiner Studer, Président du PEV suisse, pour présenter le projet d'initiative du PEV concernant un impôt fédéral sur les successions et les donations au profit de l'AVS. En pleine campagne pour les municipales, le PEV Genève n'avait peut-être pas choisi la bonne date pour inviter largement membres et sympathisants à se rendre au Centre d'art et de Conventions de Genève. Cette soirée était l'occasion de comprendre les enjeux liés au lancement de l'initiative dans un contexte global de vieillissement de la population et de financement insuffisant de l'AVS. Après une présentation de Heiner Studer, Valérie Boillat, candidate PS au Conseil national et ancienne collaboratrice de Ruth Dreifuss, nous a décrit les raisons pour lesquelles cette cause vaut la peine d'être défendue selon elle. Le débat qui s'ensuivit, animé, a mis à jour les tensions et les craintes sous-jacentes aux questions de succession, de vieillissement de la population, de risque de clivage de la société. La seconde partie de la soirée fut dévolue à l'assemblée générale du PEV Genève qui reconduisit dans ses fonctions les membres du comité et les deux coprésidents.



Pour une Suisse où il fait bon vivre

Le PEV a arrêté ses thèmes électoraux 2011 lors de l'AD à Winterthur. Six revendications pour une Suisse où il fait bon vivre seront incarnées par un(e) ambassadeur/drice.

- Pour une Suisse de **liberté**:
Liberté de religion pour tous
- Pour une Suisse **ouverte aux familles**:
Assez sanctionné les couples mariés
- Pour une Suisse **responsable**:
Les dettes: aux oubliettes
- Pour une Suisse **saine**:
Halte aux augmentations de primes
- Pour une Suisse **durable**:
Réduisons notre consommation d'énergie
- Pour une Suisse **solidaire**:
Diminuons la pauvreté mondiale de moitié

LE JPEV AVANCE

Le bon choix: PEV

C'était un bon choix: de participer avec un stand à la RJ11 qui rassemblait plus de 1'500 jeunes chrétiens évangélique du 11 – 13 mars à Bulle. Un peu après minuit un jeune se précipite vers notre stand: « Puis-je devenir membre? » Voici un parmi d'autres qui a fait le bon choix.



EXPANSION EN GRUYERE

Jusqu'à peu, le PEV Fribourg était surtout actif à Morat et dans ses environs. Il est vrai que bien que le PEV compte des membres dans le district de la Singine, à Fribourg et dans plusieurs autres localités, y compris dans la partie francophone du canton, le PEV n'avait jusqu'ici pas vraiment réussi à s'y implanter. Voilà pourquoi le coordinateur romand, Christian Meyer, a organisé une soirée d'information à Bulle le 24 mars dernier. Les intervenants se sont d'abord exprimés sur la manière dont ils sont « sel et lumière pour le monde ». Les militants du PEV se voient comme sel dans la soupe de la politique. La parole de Jésus sur le sel de la terre encourage et console tous ceux qui se demandent parfois à quoi peut bien servir la contribution politique d'un petit parti. La parole sur la lumière du monde est tout aussi pertinente vu qu'elle montre de quelle manière ceux qui regardent à Jésus ont une autre lumière à jeter sur la politique, une lumière qui chasse les ténèbres.

Christian Meyer fit un bref exposé du parti et de son histoire, puis Daniel de Roche présenta le travail du Grand Conseil du canton de Fribourg. Susanne Rüfenacht, présidente cantonale du parti, expliqua quant à elle les activités du PEV dans le canton de Fribourg puis, finalement, François Bachmann présenta les thèmes du PEV pour les élections cantonales de cet automne.

Ces différentes interventions, ainsi que l'atmosphère chaleureuse furent très appréciées. Plusieurs personnes intéressées ont participé à la soirée – et peut-être que certaines d'entre elles deviendront membres du PEV.

Alfred Dolder

Le PEV Fribourg est particulièrement attristé de devoir se séparer de M. Alfred Dolder, membre fondateur et membre de longue date du comité, qui est décédé accidentellement lors d'un tour à vélo. Nous exprimons nos profondes condoléances à sa famille.

CORNELIA VAUCHER

Conseillère communale à Reconvilier dans le Jura bernois.



Tu as fait ton entrée au Conseil communal (exécutif) de Reconvilier le 1er janvier 2011. Quel est ton premier bilan ?

Tant de nouveautés, une nouvelle orientation dans un cadre totalement différent... de prime abord, il me semblait ne rien comprendre. Néanmoins cette nouvelle activité m'intéresse et me procure beaucoup de joie.

Qu'est-ce qui t'a poussé à t'engager dans la politique régionale ?

La politique me passionne depuis ma jeunesse, car je suis issue d'une famille engagée en politique et cette influence a laissé des traces.

Tu es épouse et mère de trois enfants. N'est-ce pas trop de sacrifice de dégager encore du temps pour la politique ?

Aucunement, car maintenant que mes enfants sont adultes, je dispose de suffisamment de temps pour me consacrer à la politique. D'ailleurs, mon époux me soutient entièrement.

Le PEV est souvent associé aux valeurs solides qu'il représente. Quelles sont les valeurs du PEV qui te tiennent particulièrement à cœur et de quelle manière peux-tu les faire valoir dans ton contexte actuel ?

En tant que conseillère municipale, il est important que je sois juste et

crédible. Ce sont ces valeurs que je m'efforce de vivre et de mettre en pratique dans le domaine des œuvres sociales qui m'a été attribué. Je m'en remets au Seigneur afin d'avoir des idées claires et de prendre de bonnes décisions.

Pourquoi as-tu choisi le PEV pour t'engager en politique ?

C'est le PEV qui correspond le mieux à mes convictions.

Quels sont les défis que tu rencontres en tant que Conseillère communale ?

Je rencontre des défis dans ma nouvelle fonction par le fait que je dois m'habituer d'être la seule femme au sein du Conseil communal. Ensuite, connaître les procédures de la commune, les lois et les applications est un apprentissage en soi que je dois assimiler. Un autre défi est de préserver l'empathie envers les personnes en besoin. En conclusion, ce ne sont pas les défis qui manqueront sur mon chemin passionnant!

As-tu des ambitions politiques au-delà de ta fonction actuelle ?

Actuellement mon objectif est de remplir au mieux mon mandat. Il est donc prématuré de se prononcer à ce sujet.

Christian Meyer,
coordinateur romand du PEV

LE JPEV S'ENGAGE

A Neuchâtel, les jeunes du PEV se sont engagés dans le « Parlement des Jeunes » de la ville. Ils soutiennent et participent activement à pas moins de quatre commissions. L'une d'entre elle se veut être la commission de soutien à la culture qui a actuellement un gros projet en cours concernant les cinémas. En effet, les cinémas neuchâtelois n'offrent pas d'avantages aux jeunes ou aux étudiants. Or il a semblé au Parlement qu'il serait plus que logique pour une ville estudiantine que ce que l'on considère comme un des principaux supports à la culture soit plus ouvert aux jeunes et spécialement aux étudiants. Nous avons donc entamé des démarches avec le propriétaire afin qu'il propose des tarifs différenciés. Les autres commissions dans lesquelles nous nous sommes engagés ont pour but d'aider à la prévention par rapport à toutes sortes de difficultés que peuvent rencontrer des jeunes, notamment les problèmes de gestion de l'argent (paie, argent de poche, charges, etc...), et d'améliorer sensiblement le pouvoir d'achat des jeunes. Les JPEV-NE, bien que peu nombreux, sont là et ils apportent leur pierre à l'édifice.

Jagues Mayor, JPEV-NE

Sortie du PEV NE

Samedi 4 juin: Sortie du PEV Neuchâtel ouvert à tous; plus d'infos disponibles prochainement sur le site www.pev-ne.ch.

IMPRESSUM

accents: bulletin d'information du Parti Évangélique Suisse (PEV) 8^{ème} année, numéro 2, avril 2011

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.-/an.

Editeur: Parti Évangélique Suisse (PEV) CP 294, 3000 Berne 7, Tél. 031 351 71 71 info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des abonnements: Christian Meyer, Coordinateur romand PEV Guinandstrasse 10, 2555 Brugg christian.meyer@evppev.ch

LES NOUVEAUX VISAGES DU PEV

Lors des élections communales dans les cantons de Vaud, Fribourg et Genève plusieurs personnes ont été élues dans des organes législatifs et exécutifs. Ce sont eux qui donnent un visage au PEV sur place.

SUCCES VAUDOIS AUX ELECTIONS COMMUNALES

Le 13 mars dernier, les électeurs vaudois étaient appelés aux urnes pour renouveler leurs autorités communales. Le PEV Vaud y a obtenu un joli succès en confirmant son siège au Conseil communal (législatif) de Chéserex avec la réélection de Roland Oppliger et surtout en obtenant deux nouveaux sièges dans les parlements de Mont-sur-Rolle par Katia Guignard et de Vevey par Dora Rentsch.

Ces résultats sont autant de traces visibles et encourageantes du développement de la section vaudoise en cette importante année électorale. Ces élections confirment que la stra-



Katia Guignard.

tegie de « L'Alliance du centre » est la bonne puisqu'elle commence à porter ses fruits aussi au niveau com-



Dora Rentsch.

munal pour le PEV. Le bon résultat de Roland Oppliger lui a permis de se lancer dans la course du deuxiè-



Roland Oppliger.

me tour pour le dernier siège de la Municipalité (exécutif). Il y a été élu avec 65,3% des suffrages le 3 avril.

LE PEV EST REPRESENTE A WÜNNEWIL/FLAMATT ET MORAT

Le PEV Fribourg a progressé lors des élections communales. Il tient maintenant trois sièges dans les parlements communaux (conseil général). A Wünnewil/Flamatt le PEV parvint à décrocher, en la personne de Margrit Winzenried, du premier coup un siège avec 1,9% de voix. A Morat le PEV pu défendre ses deux sièges avec une part électorale de 3,8%. Ont été réélue Silvia Merz et Susanne Rüfenacht-Schenk, présidente du PEV Fribourg.



Margrit Winzenried.



Silvia Merz.



Susanne Rüfenacht.

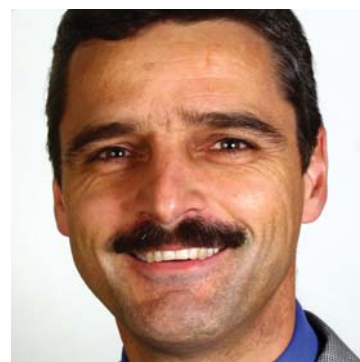
LE PEV GENEVE FETE SON PREMIER ELU COMMUNAL

Après trois ans d'existence, le PEV Genève obtient son premier élu communal, au sein du Conseil municipal de Cartigny. Membre du comité cantonal, nous félicitons Jürg Löffel, qui a été élu sans surprise sur la liste villageoise unique de Cartigny. Il s'est d'ores et déjà porté candidat pour les élections fédérales de cet automne.

A Lancy, où le Parti évangélique présentait pour la première fois une liste propre intitulée « Parti évangé-

lique – Halte au bétonnage », les résultats sont en demi-teinte: celle-ci a obtenu un score de 2,04%, bien loin du quorum de 7%. Avec une forte implication, notamment par le biais d'un tout-ménage (14 000 boîtes aux lettres) et une campagne sur une thématique écologique et urbanistique qui s'est avéré toucher plusieurs électeurs de la commune, nous espérions multiplier par trois, voire quatre les résultats de notre électorat lancé en (1,66% aux élec-

tions fédérales de 2007). Ce léger progrès à 2,04% (+23%) a néanmoins ceci d'encourageant que près de 2% des électeurs ayant voté pour une autre liste ont ajouté le nom de l'un ou l'une des candidat-e-s en tête de notre liste. Cela signifie que voter pour le PEV est une option sérieuse pour une part de l'électorat, mais qu'il nous faudra continuer de marteler le message: « Si vous souhaitez élire l'un d'entre nous, il faut voter pour notre liste entière! »



Jürg Löffel.